

ARCHIMEDE. ARCHEOLOGIE ET HISTOIRE ANCIENNE**NORMES EDITORIALES DE LA REVUE**

Les auteurs sont priés de ne pas déposer leur article sur HAL : le laboratoire se charge d'une saisie complète de tous les articles de la revue Archimède sur cette plateforme.

Pour les auteurs qui écrivent en italien, allemand, anglais, voir l'annexe finale.

Merci d'indiquer le nom, prénom et le mail en tête d'article pour que la personne qui se charge de la PAO puisse vous contacter rapidement en cas de questions techniques.

Prénom NOM (en petites capitales avec majuscule)
Statut (doctorant/e, professeur/e etc.) et discipline (en..)
Institution - Université de Strasbourg (pas de point à la fin)
Laboratoire : dans cet ordre : UMR 7044 Archimède
Adresse mail professionnelle (qui paraîtra dans l'article)

LANGUE DE PUBLICATION : français, anglais, allemand, italien.

LANGUE DES RESUMES DES ARTICLES/ ENTRE 5 A 10 MOTS CLES : 2 résumés (français, anglais) entre **800 et 1000 signes** (esp. compr.)

MOTS CLES : majuscule au premier mot seulement, virgule entre les mots, puis minuscule au mot, point à la fin.

Les niveaux de titres seront indiqués de la manière suivante :

- 1.
- 1.1.
- 1.1.1
- 1.1.2 etc...
- 2.

Ces chiffres disparaîtront dans la mise en page et les niveaux seront rendus visibles par le choix d'une mise en forme spécifique.

SYNTHESE DES NORMES

Longueur :

article de 25 000 à 40 000 caractères

Dans les notes :

ZEPERNICK 1921, p. 317.

Dans la bibliographie :

VAN OYEN, Astrid, 2014, « Les acteurs-réseaux en archéologie : état de la question et perspectives futures », *Les Nouvelles de l'Archéologie* 135, p. 14-21.

WASSERMAN, Stanley & FAUST, Katherine, 1994, *Social Network Analysis: Methods and Applications*, Cambridge.

Merci d'indiquer en bibliographie les DOI des œuvres qui en disposent.

LES NORMES : PRÉSENTATION ÉTENDUE

LE DOCUMENT :

Longueur : de 25 000 à 40 000 caractères (espaces compris)

Images – avec droits : sous responsabilité des auteurs.

Les fichiers word doivent être en .doc (et non docx).

Seront mis dans le même fichier, dans l'ordre : le cartouche de présentation, les résumés et mots clés dans les deux langues, votre texte, la bibliographie, les légendes. Les illustrations seront envoyées à part. Pensez à remplir les métadonnées de vos fichiers.

Les images doivent être envoyées en bonne qualité (300 dpi), chacune dans un fichier indépendant (pas dans un document word).

Le texte sera enrichi (gras, italique, petites capitales), mais pas mis en page (ni retrait de 1^{re} ligne de paragraphe, ni titre courant ; pas de tabulation ; pas de coupure automatique des mots). Aucun souligné.

Pensez à utiliser les espaces insécables et les tirets insécables selon les usages de la langue utilisée ; police 12 (dans le corps du texte) et 10 (dans les notes).

Les notes seront en bas de page. L'italique est réservé exclusivement (1^o) aux titres d'ouvrages et de revues, (2^o) aux mots en langue étrangère et en alphabet latin.

Alphabets et caractères spéciaux : toutes les polices d'alphabets ou caractères spéciaux doivent être Unicode (exemple polices IFAO : <http://www.ifao.egnet.net/publications/publier/outils-ed/polices/>).

Ne pas mettre de lien internet actif.

Dans le corps du texte, on renverra à toutes les illustrations (photo, carte, diagramme, planche, tableau etc.) par la mention entre parenthèse (fig. 1).

1. Citations

- Les textes anciens en alphabet latin figureront en italique et sans guillemets.
- Les autres textes anciens (en grec...) figureront en romain et sans guillemets.
- Les citations modernes figureront en romain, entre guillemets.

2. Formulation des références bibliographiques

A) Les références figurant DANS LES NOTES

Références aux auteurs anciens

Nom de l'auteur en bas de casse (minuscules) ; tome en chiffres romains ; chapitre, paragraphe ou vers en chiffres arabes ; entre parenthèses, renvoi si nécessaire à l'éditeur scientifique.

Par exemple : Xénophon, *Anabase*, II, 3, 3 ; ou : Xénophon, *Anabase*, II, 3, 3 (éd. Masqueray) ; Juvénal, VI, 53-59.

Recueils épigraphiques et papyrologiques

Pour les recueils épigraphiques, recourir aux abréviations en usage.

Pour les recueils papyrologiques, utiliser les abréviations de la *Checklist of Editions of Greek, Latin, Demotic and Coptic Papyri, Ostraca and Tablets* de J. F. OATES, R. S. BAGNALL *et al.* (BASP Supplements 9), Oakville, 2001, consultable dans une version régulièrement mise à

jour sur

<http://scriptorium.lib.duke.edu/papyrus/texts/clist.html>.

ex. : *CIL* XIII 8553.

ILS II 5318.

P.Lond. V 1657.

(pas de virgule entre le chiffre romain du tome et le chiffre arabe renvoyant au document).

Références bibliographiques aux études modernes

L'auteur/l'éditeur fait figurer les références bibliographiques complètes à la fin de son article.

Dans les notes ne figurent que des références abrégées qui prennent la forme suivante : nom de l'auteur (en petites capitales avec première lettre en majuscule) année, page.

Par exemple : ZEPERNICK 1921, p. 317.

ANDREAU & DESCAT 2006, p. 107-151.

S'il y a plusieurs références dues au même auteur pour la même année : 2006a, 2006b...

On évitera d'employer des renvois équivoques tels que *op. cit.*, *art. cit.*, *l. c.*, *loc. cit.*, *id.*

Ibid. n'est à employer que pour une référence répétée dans deux notes successives.

Ce sont des renvois à la bibliographie finale qui, seule, donne les références complètes.

B) Les références figurant DANS LA BIBLIOGRAPHIE FINALE

NB : la bibliographie ne contient que les titres des références abrégées figurant dans l'article.

Merci d'indiquer en bibliographie les DOI des œuvres qui en disposent.

Pour les besoins du classement alphabétique, le nom de famille figure en premier. Pour l'efficacité du système de renvoi, la date figure juste après le nom et le prénom.

- Nom de l'auteur en petites capitales accentuées **accompagné de son prénom en entier.**
- Date de publication (si ce n'est pas la première, on indiquera le numéro de l'édition et, entre parenthèses, l'année de la première édition)
- Titre du livre ou de la revue en italique (les titres de revues ne seront pas abrégés : merci de mettre les noms dans leur totalité).
- Titre d'article entre guillemets en forme de chevrons (« »)
- N° de revue en chiffres arabes
- Lieu de publication (**dans la langue locale** : Roma, London, Milano, Sevilla, Leuven, Strassburri en Alsace). En cas de lieux multiples : Roma – London.
- Indication des pages précédée de p. suivi d'un espace insécable (et non pp. ni les numéros de pages seuls). On évitera sq. et sqq. et l'on indiquera de préférence les numéros de la première à la dernière page : p. 47-62. On indiquera les numéros de page successifs en entier. ex : p. 413-451, et non p. 413-51.

– **Article tiré d'une revue (nom de la revue non abrégé)**

SEVE, Michel, 1996, « Un enterrement public dans une épigramme d'Aigialè d'Amorgos (IG XII 7, 447) », *Revue des Études Grecques* 109, p. 683-688.

– **Contribution dans un ouvrage collectif**

ARNOTT, Geoffrey, 2000, « Athenaeus and the Epitome: Texts, Manuscripts and Early Editions », dans David Braund & John Wilkins (éd.), *Athenaeus and his World*, Exeter, p. 41-52.

– **Entrée d'encyclopédie savante**

JESSEN, Otto, 1913, s. v. Helios, *RE VIII*, col. 58-93.

– **Livre**

NÉMETH, György, 2006, *Kritias und die Dreißig Tyrannen. Untersuchungen zur Politik und Prosopographie der Führungselite in Athen 404/403 v. Chr.*, Stuttgart.

En cas d'éditions multiples :

BOMPAIRE, Jacques, 2000, *Lucien écrivain. Imitation et création*, 2^e éd. (1^{re} éd. 1958), Paris.

– **Ouvrage collectif**

BRAUND, David & WILKINS, John (dir.), 2000, *Athenaeus and his World*, Exeter.

– **Édition de texte et traduction**

a) S'il y a en note des renvois abrégés à l'édition (du type DESROUSSEAUX 1956), la référence développée de la bibliographie finale aura la forme :

DESROUSSEAUX, Alexandre Marie, 1956, *Athénée de Naucratis, Les Deipnosophistes*, Livres I et II, Paris (CUF).

GULICK, Charles Burton, 1927-1941, *Athenaeus. The Deipnosophists*, 7 vol., London (Loeb Classical Library).

b) Si la référence finale à l'édition figure dans une section de la bibliographie consacrée aux sources et classée selon les auteurs anciens, la référence aura la forme :

Athénée de Naucratis, Les Deipnosophistes, Livres I et II, éd. Alexandre Marie Desrousseaux, Paris (CUF), 1956.

Noms à particules

– dans le texte et les références en note :

ROMILLY 1985

WILAMOWITZ-MÖLLENDORF 1924

DE JONG 1997

VAN DER STOCKT 2005

– dans la bibliographie finale :

ROMILLY, Jacqueline de, 1985...

WILAMOWITZ-MÖLLENDORF, Ulrich von, 1924...

DE JONG, Albert, 1997...

VAN DER STOCKT, Luc, 2005...

Les particules néerlandaises et flamandes donnent lieu à des usages variés. Les modèles ci-dessus suivent les recommandations de l'Imprimerie nationale (p. 137-139) et l'usage anglo-saxon.

3. Illustrations

– Dans le corps du texte, on renverra à toutes les illustrations (photo, carte, diagramme, planche, tableau etc.) par la mention entre parenthèse (fig. 1).

Les illustrations seront fournies sous forme électronique, dans des fichiers distincts du fichier portant le texte. Elles seront au format EPS ou AI, ou TIFF ou JPG ou PSD ou PNG, en 300 DPI au format d'impression. Elles peuvent rester en RVB. Pour le format Illustrator, si vous en avez la possibilité, enregistrez vos fichiers sous une version plus ancienne que CS8.

Merci de garder les formats avec calques, il est possible que nous vous les demandions pour ajuster la mise en page. Préciser si vous souhaitez la planche au format.

En cas de doute ou de question (couleur, format des images, etc.), contactez la revue.

– La légende précisera, dans la langue de l'article, l'intitulé de l'illustration, son lieu de conservation et, le cas échéant, le copyright et le nom du photographe. Pour la liste des légendes, merci de respecter la typographie des exemples ci-dessous (pas de majuscule après le double point, un point la fin, l'initiale du prénom de l'illustrateur).

Exemples :

Fig. 1 : plan du Frankenbourg (échelle 1/2000) et localisation des sondages de 2014 et 2015.

! !
L
SEP!

DAO : C. Féliu (d'après Letterlé 2005, p. 195).

Fig. 4 : empreinte du poteau frontal dans le calage de pierres.

Photo : C. Féliu.

Fig. 6 : mobilier de la couche sur laquelle est installé le rempart (US 1013, 1022, 1037).

1 et 2 : bronze, échelle 1/1.

3 à 5 : amphore et céramique, échelle 1/3.

DAO : C. Féliu.

Fig. 7 : localisation des sites mentionnés dans l'article.

1. Donnersberg ; 2. Heidenstadt ; 3. Fossé des Pandours ; 4. Frankenbourg ; 5. Limberg ; 6. Kegelriß ; 7. Bâle.

DAO : C. Féliu. Fonds orographique : données NASA SRTM3 (<http://lpdaac.usgs.gov>), fonds hydrographique : données EEA ECRINS (<http://www.eea.europa.eu>).

Merci de contacter la revue en cas d'illustrations n'étant pas libres de droit.

4. Quelques conventions d'écriture et de typographie

Dans les contributions en langue française :

– Éviter les majuscules superflues. Pour les points cardinaux, ne mettre de majuscule que quand le terme désigne une *région* (vivre dans le Nord, l'Amérique du Sud). Sinon, minuscule : quand il désigne une *direction* (il se dirige vers le nord ; la maison est orientée à l'ouest) ou qu'il est suivi d'un toponyme comme complément de nom (Lille est au nord de Paris). Seule la direction peut s'abrégée N., S., E., O.

– Les majuscules seront accentuées (ex : Études. À la recherche du temps perdu). Et de même les petites capitales (LEVY). Il faut avoir coché, dans les options de Word, "Majuscules accentuées en français" (ou dans Word 2011 : préférence, orthographe, majuscules accentuées).

– On mettra un espace insécable (PC : ctrl maj espace ; Mac : alt espace) avant les ponctuations doubles (deux-points, point-virgule, point d’exclamation, point d’interrogation) et après p. (= page) et n. (= note).

Exemple important : p.[espace insécable]45 ou encore 45[espace insécable]m.

Ou encore : Enfer et damnation ! Où est passé ce livre ? Je ne sais pas : je l’ai cherché partout.

On distinguera le trait d’union (qui est collé aux mots qu’il unit) du tiret demi-quadratin (encadré de deux espaces), utilisé pour une incise ou une énumération.

ex : une demi-heure ; cette demande – qui n’a jamais été satisfaite – remonte à l’an dernier.

– Les guillemets auront la forme de chevrons (séparés de la citation par un espace insécable) : « ... ».

Pour une citation à l’intérieur de la citation, utiliser les guillemets anglais : “ ”

Pour une citation à l’intérieur de la citation entre guillemets anglais : apostrophes : ‘ ’

ex. : Il écrit : « Comme le disait Odette : “Swann est un ‘smart guy’”. »

– On mettra les exposants pour les siècles et le chiffre en petite capitale : le IV^e siècle (et pas IV^{ème} ni IV^{me}). Pour les dynasties ou les millénaires, il sera fait selon les normes de la discipline.

– On écrira : av. J.-C. / apr. J.-C.

– On emploiera *c.* (abréviation de *circa* « environ ») pour indiquer une date approximative.

Les contributions **non francophones** respecteront les règles de typographie et de ponctuation en usage dans la langue employée (deux-points non précédés d’une espace en anglais, etc.). En revanche, les normes bibliographiques seront conformes au modèle indiqué plus bas, quelle que soit la langue de la contribution. Voir aussi annexe pour les langues étrangères, p. 7-8.

ANNEXE POUR LES ARTICLES EN LANGUE ETRANGERE

Pour les textes en allemand :

- Folgen Sie bitte den neuen Rechtschreibregeln.
- Bitte achten Sie darauf, dass die französischen Namen in Kapitälchen akzentuiert sind (betrifft Fussnoten und Bibliographie, z.B. LÉVY). Dies lässt sich in Word einstellen (Grammatik und Rechtschreibung, Optionen).
- Bitte setzen Sie geschützte Leerzeichen (PC : ctrl maj Leertaste ; Mac : alt Leertaste) nach den Abkürzungen S. (Seite) und Anm. (Fussnote).
- Bei Aufzählungen und als Gedankenstrich wird der Halbgeviertstrich verwendet (–), zwischen Zahlen und bei Doppelnamen der einfache Bindestrich (-).
- Zitate werden in „Gedankenstriche“ gesetzt, Zitate innerhalb von Zitaten in ‚einfache Gedankenstriche‘. Achtung: In der Bibliographie benötigen Sie geschützte Leerzeichen und frz. Anführungszeichen (« Einige Bemerkungen zu griechischen Statuen »).
- Antike Daten : 5. Jh. v. Chr. / 2. Jh. n. Chr. ; bitte verwenden Sie *c.* (für *circa*) für ungefähre Angaben.

Pour les textes en anglais :

- Prefer UK spelling (labour, theatre, etc.)
- Use footnotes, not endnotes.
- For special alphabets (Greek or others), use unicode font.
- In footnotes, use the author-date style (small caps) to refer to items in the bibliography: ZEPERNICK 1921, p. 317.
- Use initials to differentiate between two authors of the same last name.
- Use expanded titles, not abbreviations for Ancient works and Journals, for example: Xenophon, *Anabasis*, II, 3, 3 and SÈVE, Michel, 1996, « Un enterrement public dans une épigramme d’Aigialè d’Amorgos (IG XII 7, 447) », *Revue des Études Grecques* 109, p. 683-688.
 - Use non-breaking space after n. [note] or before measures m. [meters], as follows: 45[non-breaking space]m. (Windows : ctrl shift space ; Mac : alt space)
- In the bibliography, use original spelling for cities: Roma, London, Napoli.
- For bibliography format: VAN OYEN, Astrid, 2014, « Les acteurs-réseaux en archéologie : état de la question et perspectives futures », *Les Nouvelles de l’Archéologie* 135, p. 14-21; or WASSERMAN, Stanley & FAUST, Katherine, 1994, *Social Network Analysis: Methods and Applications*, Cambridge.
- Please note that some French names have accents in capitals (for footnotes and bibliography, for example ÉTIENNE, Roland). This can be set in Word (grammar and spelling, options).
- Use “double quotation marks” for all quotations (‘single quotation marks’ for quotations within quotations), as well as for translations.
- Please use *c.* (for *circa*) for approximate dates.
- Use BCE and CE for dates.

Pour les textes en italien :

- Per le citazioni in greco, si usino i caratteri unicode.
- Nelle note e nel testo, i nomi degli autori antichi e i titoli delle loro opere devono essere sempre completi e tradotti in italiano: Senofonte, *Anabasi*, II, 3, 3.
- I riferimenti bibliografici nelle note a piè di pagina devono essere citati in forma abbreviata : cognome dell'autore (in maiuscoletto, tranne l'iniziale, che andrà in maiuscolo) seguito dalla data, ad esempio ZEPERNICK1921, p. 317. Nei casi di omonimia, si ricorra all'iniziale del nome per distinguere gli autori.
- Nella bibliografia finale i nomi degli autori e i titoli delle riviste devono essere menzionati in forma completa (N. B. : per questi ultimi si evitino le abbreviazioni dell'*Année philologique*) : SÈVE, Michel, 1996, « Un enterrement public dans une épigramme d'Aigialè d'Amorgos (IG XII 7, 447) », *Revue des Études Grecques* 109, p. 683-688.
- I luoghi di edizione delle opere citate in bibliografia devono essere nella medesima lingua del frontespizio.
- In sintesi, per la bibliografia alla fine dell'articolo, si seguano i seguenti esempi:
 - 1) VAN OYEN, Astrid, 2014, « Les acteurs-réseaux en archéologie : état de la question et perspectives futures », *Les Nouvelles de l'Archéologie* 135, p. 14-21.
 - 2) WASSERMAN, Stanley & FAUST, Katherine, 1994, *Social Network Analysis: Methods and Applications*, Cambridge.
 - 3) BRAUND, David & WILKINS, John (ed.), 2000, *Athenaeus and his World*, Exeter.
- Nei riferimenti bibliografici in francese, si mantengano gli accenti anche nel maiuscoletto: ÉTIENNE, Roland.
- Per abbreviare "pagina", si usi sempre una sola p. , per i numeri : n° ; per le note : nota n°.
- È obbligatorio inserire gli spazi inseparabili [Ctrl+tasto maiuscolo+separatore] nei seguenti casi:
 - 1) nelle citazioni e nei titoli di opere in francese dopo i seguenti segni di interpunzione : ; : ? ! e le virgolette « »;
 - 2) sempre dopo p. et n°.
- Le citazioni devono essere poste tra caporali « », le citazioni interne tra doppi apici (" "); si ricorra agli apici semplici (') per sottolineare l'uso particolare di un termine.
- Negli elenchi, si preferiscano i numeri arabi seguiti da un punto e da uno spazio (1. , 2. , etc.) oppure il trattino accompagnato da uno spazio.
- Si usino le abbreviazioni *ca.* per circa, *etc.* per eccetera, entrambe in corsivo.
- Si indichino i secoli con i numeri ordinali : V secolo a.C., II secolo d.C.